

COMPTE RENDU DU CRUNSS DU 27 JUIN 2017

Etaient présents : M.COIGNARD Directeur de l'Académie de Paris, Mme COCHET TERRASSON et M. TREHET IA Inspecteur Pédagogique Régional, M.DUBOIS Représentant FCPE Paris, M. CYWI Représentant PEEP Paris, Michèle THIBAULT Représentante SNEP FSU Paris, Joan NOTARIO, Françoise BARBAUD, Jean-Michel BARBETTE et Christiane RIGAUDIERE Elus des AS, Elisabeth DUTHU, Julie POINSOT et Clarence MACADRE Directeurs Régionaux Adjoints UNSS Paris, Jean LOUIS Chargé de Mission Handicap UNSS Paris et Christophe NORCINI Directeur Régional UNSS Paris

Etaient excusés : M. SOUMARE Proviseur LP G. Ferrié et Julien GIRAUD Représentant SNEP FSU Paris

Après l'allocution d'ouverture par M. COIGNARD et l'approbation du Procès Verbal du Conseil Régional UNSS du 06 janvier à l'unanimité, les représentants du SNEP-FSU ont fait une déclaration :

« Le sport scolaire, service public du sport pour tous au sein de l'école, est un outil indispensable pour l'éducation et l'émancipation des élèves, auquel les enseignants d'EPS sont attachés. Le SNEP-FSU, qui représente 94% de la profession à Paris, constate que la majorité des chefs d'établissement a reconnu l'importance de l'AS et ne refuse plus sa présidence. Le SNEP-FSU s'en félicite et remercie tous les acteurs qui ont agi en ce sens. Par ailleurs, il tient à réaffirmer son attachement aux 3 h forfaitaires et indivisibles et regrette toujours que l'emploi du temps des stagiaires ne soit plus de 7 h d'enseignement et 3 h d'AS. Il regrette d'autre part que certains établissements (notamment les LP) soient encore confrontés aux cours le mercredi après-midi. A Paris, il constate avec tristesse qu'il devient de plus en plus difficile de développer les AS face à la réduction continue du nombre d'installations sportives et de créneaux horaires mis à disposition le mercredi après-midi pour les rencontres indispensables au bon fonctionnement des AS ainsi que pour les entraînements. Aussi à l'heure où Paris se déclare ville sportive et se porte candidate pour accueillir les JOP 2024, le SNEP-FSU compte sur un redéploiement vers les élèves et une optimisation des Installations Sportives qui favoriseront un soutien continu aux JO des enseignants, des élèves et de leur famille. Le SNEP-FSU sera donc attentif à ce que les élèves parisiens bénéficient du même intérêt suscité par leurs modèles sportifs de haut niveau, puisque ce sont eux qui incarnent les espoirs de demain. »

Ensuite, les élus des AS ont aussi souhaité faire une déclaration :

« En cette fin d'année scolaire 2016/17, les élus des A.S. tiennent à remercier la Direction Régionale UNSS, M. NORCINI et ses adjoints, pour leur disponibilité et leur ouverture au dialogue. Nous nous réjouissons de cette communication et cette volonté d'améliorer le fonctionnement du sport scolaire à Paris au bénéfice de toutes les A.S., observé par l'augmentation du nombre de licenciés et de podiums nationaux. Toutefois, les résultats d'enquêtes auprès des A.S. témoignent d'une dégradation des conditions de mise en œuvre du sport scolaire parisien. Nous attendons, M. le Directeur d'Académie, que la qualité et la quantité des installations s'améliorent, que l'aspect financier ne soit plus un frein au fonctionnement du sport scolaire, que le mercredi après-midi redevienne un moment dynamique d'entraînements et de compétitions. Les enseignants d'EPS, soutenus nous l'espérons par les parents d'élèves, les chefs d'établissements et les inspecteurs, ne manqueront pas d'être vigilants à l'amélioration et au bien-être des élèves dans leur pratique. »

A la suite de ces déclarations, M. COIGNARD se réjouit de l'investissement des chefs d'établissement dans la présidence des AS, Elisabeth DUTHU précise que les travaux et fermetures d'installations sportives entraînent des relogements sur d'autres installations dont peuvent profiter les clubs et associations mais au détriment des AS, M. TREHET envisage que les établissements se tournent alors vers la location d'installations privées, enfin Mme COCHET-TERRASSON regrette que le texte national qui définit les horaires d'animation d'AS pour les enseignants stagiaires reste en l'état car il pose problème dans l'organisation annuelle des AS.

Les échanges se sont ensuite portés sur le non versement d'un grand nombre de subventions par la Mairie de Paris aux AS, ce qui a suscité une quantité de questionnements.

- Qu'en est-il des 50 000€ qui devaient compenser les subventions non versées ?
- Pourquoi cette somme n'a-t-elle pas été versée entièrement directement ? aux AS ?
- L'UNSS a-t-elle des précisions ?
- L'administration est-elle intervenue à ce sujet ?

Christophe NORCINI n'a aucune information au sujet des 50 000€, pas plus que l'administration, mais M COIGNARD propose de faire un courrier à la Mairie de Paris à ce sujet.

La Mairie de Paris semble avoir versé une subvention aux mairies d'arrondissement qui ont plus ou moins (ou pas) réparti vers les établissements.

Vient alors le bilan financier.

Joan NOTARIO demande des précisions :

* sur les origines des cadeaux, pourboires et dons qui ont augmenté de 146%. Réponse de Christophe NORCINI : il s'agit de l'achat de T-shirts offerts à chaque participant au Championnat de France de Sport Partagé, d'achats de billets pour des matches de football féminin offerts à des élèves, d'achat de chèques-cadeaux pour le départ d'une secrétaire.

* sur les leasing et locations qui ont diminué de 93%. Réponse : il s'agit de l'arrêt de contrats de photocopieurs.

Mme COCHET-TERRASSON fait par ailleurs remarquer que la somme engagée pour les déplacements hors-académie est élevé. Christophe NORCINI explique que le Service Régional rembourse à hauteur de 50% les frais de déplacement des AS pour la participation aux Championnats de France sur la base des billets de train SNCF 2^e classe, et à la condition que les collègues aient complété le document « la Vie des AS ». En effet, le Service National subventionne les Services Régionaux selon divers critères, notamment celui du taux de remplissage de « la Vie des AS ». Une AS qui ne remplit pas ce document ne permet pas alors au Service Régional d'obtenir plus de subventions donc le Service Régional UNSS Paris décide de ne pas rembourser ces AS.

Les élus des AS questionnent ensuite Christophe NORCINI sur la baisse de 24% des frais de formation des Jeunes Officiels et animateurs d'AS. Sa réponse est que cette baisse est liée à l'arrêt de la location d'une partie du CNR de Marcoussis pour le rugby car beaucoup trop onéreux. Le second questionnement porte sur la diminution de 10% des locations d'installations sportives. Christophe NORCINI répond que le Service Régional a perdu des installations sportives et a arrêté de louer des créneaux sur le mur d'escalade à Issy-les-Moulineaux.

Françoise BARBAUD demande ensuite quel est le budget envisagé suite au changement de logo de l'UNSS. Les membres du Service Régional ne connaissent pas le coût engendré mais estiment qu'il ne sera pas très important car le matériel avec le nouveau logo sera renouvelé progressivement !

Le bilan sportif arrive ensuite.

On note une augmentation de 2000 licenciés par rapport à l'année dernière, corrélée probablement avec la disparition de l'obligation du certificat médical pour la pratique d'une majorité d'activités sportives. Cette augmentation est également l'effet du travail de chaque équipe au sein des établissements scolaires.

Des formations sur certaines activités sportives pour les enseignants sont proposées en complément du Plan Académique de Formation, le mercredi après-midi, sans toutefois se substituer à elles.

Françoise BARBAUD fait plusieurs remarques.

Répondre aux questions du CRUNSS de janvier 2017

- Une commission par activité chaque fin d'année scolaire afin d'effectuer un bilan et définir les perspectives pour la rentrée suivante. Les commissions de rentrée permettant d'effectuer des réajustements.

Faire commencer plus tôt les commissions de rentrée, début septembre.

Manque de délégués d'activités : plusieurs délégués seraient nécessaires pour certaines activités.

Formations enseignants :

- Harmoniser les formations JO.*
- Maintenir le titre de JO National qui est une compétence validée, pour le lycée.*
- Permettre à un nombre plus important de JO Académiques de se présenter à des championnats de France.*
- les formations sont-elles ouvertes à tous les enseignants d'EPS y compris ceux qui animent d'autres activités.*
- Pour étayer l'analyse de la situation parisienne : document indiquant le nombre d'AS par activité et par type d'établissement sur plusieurs années.*
- ELUS des AS*

Nous avons demandé à ce que la liste et les mails des élus des AS soient diffusés sur le site régional UNSS de Paris or ils n'apparaissent toujours pas sur le site. Nous renouvelons cette demande.

De même nous demandons à ce que le compte-rendu des élus des AS concernant l'AG Nationale UNSS qui s'est tenue le 2 juin 2017

Les élus des AS dénoncent un développement croissant des cours les mercredis après-midi entraînant des difficultés de fonctionnement pour les lycées et LP. Enfin, les élus des AS notent de manière forte une pénurie des installations sportives pour faire fonctionner de manière décente les AS parisiennes.

L'ordre du jour étant épuisé, le CRUNSS aborde les questions diverses :

M.TREHET demande que Mme ROUSSEAU soit présente au prochain CRUNSS afin de présenter le travail réalisé par les coordonnateurs de districts. Il propose par ailleurs de faire une demande de détachement au service régional d'un collègue TZR non affecté sur un établissement pour la préparation du Mondial Cross2018 et de réfléchir à l'envoi d'un courrier par le Directeur d'Académie aux chefs d'établissements des lycées non affiliés à l'UNSS.

M. COIGNARD propose de programmer une des cérémonies du Mondial Cross2018 à la Sorbonne et d'entrer en contact avec le lycée BRASSAÏ afin d'assurer la couverture médiatique de l'évènement.

Les élus des AS demandent que leurs coordonnées, ainsi que la lettre nationale des élus des A.S soient mises sur le site UNSS Paris.

Monsieur COIGNARD adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes pour le travail effectué cette année.

Suite au CRUNSS, les représentants du SNEP et les élus des AS ont demandé une audience à M. MARTINS (Adjoint à la Mairie de Paris, chargé au Sport) afin d'obtenir des réponses précises au sujet des subventions attribuées aux AS, car pour certaines AS il en va de leur survie. Cette audience aura lieu le vendredi 20 octobre avec le chef de cabinet de M. MARTINS.